

Fiche descriptive de l'action de formation (version du 07/09/2023)

1. Intitulé de la Formation :

Vivre la complémentarité de nos talents pour coconstruire autour du Cycle 3

2. Accroche – Contexte :

Le cycle 3 regroupe des enseignants de 2 Unités scolaires différentes (1er et 2e degré) qui disposent de savoir-faire et / ou forces qui pourraient être exploitées dans leur complémentarité :

- Le décloisonnement : consistant à déstructurer sur un temps court et pour un objectif spécifique le groupe classe
- L'échange de service : consistant à reconnaître l'expertise didactique de chaque enseignant en lui confiant cette approche des apprentissages.

Comment une démarche menée en intelligence collective pourrait contribuer à :

- Coconstruire une logique de progression entre les 3 années du Cycle 3 ?
- Dynamiser le cycle 3, en partageant les pratiques pédagogiques ?
- Faciliter le passage des élèves dans la dernière année du cycle 3 (6e) ?

C'est à ces questions notamment que nous chercherons à répondre en expérimentant collectivement des propositions de solutions opérationnelles tout au long de ce parcours de formation.

3. Objectif professionnel :

Travailler en équipe pour assurer la continuité du parcours d'apprentissage de l'élève

4. Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

Quatre axes généraux visant une montée en compétences des enseignants :

- A - Une meilleure communication entre pairs, au sein des équipes pédagogiques
- B - Un meilleur déploiement des talents, grâce à l'intelligence collective
- C - Une meilleure dynamique de cycle 3, au service des élèves
- D - Une meilleure analyse et valorisation des pratiques pédagogiques

Quatre objectifs opérationnels progressifs :

- 1 – Prendre conscience de son expertise professionnelle et de celle des collègues
- 2 - Être capable d'utiliser autrement son expertise et sa pratique professionnelles
- 3 - S'engager dans une démarche d'analyse et d'ouverture pédagogique
- 4 - Expérimenter une approche pédagogique différente, en apprenant à formaliser un plan d'action

Lien avec les compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

P3.1	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
P3.2	Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
P3.4	Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
P3.5	Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

5. Public visé :

La formation s'adresse aux professeurs des Ecoles en cycle 3, aux professeurs principaux en 6^e, ainsi qu'à tout professeur enseignant au niveau 6e

6. Prérequis :

Aucun

7. Modalités et délais d'accès :

En amont de la contractualisation, une visioconférence (avec zoom) ou un entretien téléphonique permet :

- D'analyser les besoins en formation du ou des bénéficiaire (s)
- D'identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et de décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques, ...)

Une proposition est envoyée sous forme de fiche descriptive pour dialoguer et valider une version finale.

Un devis de formation est ensuite adressé au demandeur, suivi de l'envoi de la convention ou du contrat.

Les dates et horaires sont déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire de formation. L'action de formation peut débuter dans un délai de 4 semaines minimum et 8 semaines maximum à partir du premier contact.

8. Durée, calendrier et lieu de réalisation :

- Durée totale : 3 jours, soit 15 heures
- Calendrier :
- **Date(s) et horaires :**
 J1 – 9h-16h30 (Formation présentielle)
 D1 – 1h30 (Formation distancielle synchrone)
 J2 – 9h-12h / ou / 13h30-16h30 (Présentielle)
 D2 – 1h30 (Formation distancielle synchrone)
 J3 – 9h-16h30 (Formation présentielle)
- **Lieu de réalisation :** à déterminer en fonction de l'origine géographique des stagiaires
- **Effectif formé :** 8-20 stagiaires
 - Phase 1 - En présentiel (sur site établissement)

Le demandeur met à disposition de l'intervenant un local adapté à la formation, équipé d'une connexion Internet, d'un vidéoprojecteur, d'un écran de projection et d'un tableau blanc (ou paperboard)

- Phase 2 – En distanciel synchrone (visioconférence), avec Zoom

Les stagiaires doivent disposer d'un local adapté à la formation (salle de réunion ou bureau) et être équipés d'une connexion Internet, d'un ordinateur (ou d'une tablette) et d'une messagerie électronique.

9. Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction :

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication des stagiaires.

Modalité pédagogique et suivi	Formation Intra/Inter Entreprise, en présentiel, minimum 8 stagiaires, maximum 20 stagiaires <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et l'intervenant.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports théoriques et méthodologiques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques.
Moyens et/ou outils pédagogiques	Moyens matériels : salle de formation, vidéoprotection, paperboard, ... (liste complète et détaillée fournie dès la phase de préparation) Pour les sessions en distanciel synchrone, le stagiaire doit disposer d'un local adapté à la formation (salle de réunion ou bureau) et être équipé d'une connexion Internet, d'un ordinateur (ou d'une tablette) et d'une messagerie électronique. Ressources pédagogiques mises à la disposition des stagiaires pendant et à l'issue de l'action de formation (diffusion par voie Papier et par mail).
Intervenant	Formateur de Coachs à l'École ayant une expertise avérée correspondant au domaine de cette action de formation
Sanction de la formation	Un certificat de réalisation est remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

10. Contenu

Etat des lieux : quelle réalité pour chacun.e ?

1 – Prendre conscience de son expertise professionnelle et de celle des collègues

- examiner les savoir-être et savoir-faire par niveau
 - verbaliser les projections (sur soi et sur les autres)
 - mesurer la valeur ajoutée apportée à l'élève
 - exercices pratiques
- ⇒ faire de nos différences, une force !

2 - Être capable d'utiliser autrement son expertise et sa pratique professionnelles

- Travailler la reconnaissance mutuelle
- Valoriser les réussites et en faire des points d'appui et des leviers
- Repérer les freins et les points bloquants, pour les dépasser ou les contourner
- Exercices pratiques

⇒ transformer les obstacles en opportunités !

3 - S'engager dans une démarche d'analyse et d'ouverture pédagogique

- S'autoriser à penser autrement pour oser le changement
- Sortir du cadre permanent de la classe pour goûter à la souplesse des groupes
- Expérimenter des temps de pratiques pédagogiques dans chacune des 3 années du cycle
- Pistes de mise en application

⇒ rêver et préparer l'innovation

4 - Expérimenter une approche pédagogique différente en apprenant à formaliser un plan d'action

- Enrichir et diversifier les pratiques pédagogiques individuelles et collectives
- Démarrer, analyser l'expérimentation
- * Intensifier l'expérimentation en vue de la généraliser
- Groupes d'analyse de pratiques

⇒ vivre la nouveauté par l'expérimentation

Plan de Progression Personnelle (sous forme de portfolio)

(Réalisé individuellement, il est complété tout au long du parcours et validé par l'intéressé.e en fin de formation)

11. Modalités d'évaluation :

- Questionnaire de positionnement
- Evaluations formatives tout au long de l'action de formation (mettre exemple et voir le déroulé péda)
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation, comprenant une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels

12. Prix :

Nous contacter

Le prix ne comprend pas :

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de l'intervenant
- Les frais de location de salle, de matériel

qui sont facturés en sus (cf devis de formation)

13. Indicateurs de résultats 2023 au 03/05/2023 :

Niveau d'accomplissement :

Nombre de stagiaires formés : **15**

Niveaux de performance :

Note moyenne de satisfaction globale des stagiaires : **8,90/10**

86,60 % des stagiaires recommandent l'action de formation

14. Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH) :

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Article D.5211-1 et suivants du code du travail), Coachs à l'École peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes (ressources handicap formation en Ile-de-France : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>) et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations

15. Contacts commercial, pédagogique, administratif et handicap :

- Contact commercial : pierre@coachs-a-lecole.fr
- Contact pédagogique : formation@coachs-a-lecole.fr
- Contact administratif : admin@coachs-a-lecole.fr
- Contact handicap : pierre@coachs-a-lecole.fr